



Calendrier Administratif ED_2010

Approuvé par Conseil de l'Ecole Doctorale du 12 janvier 2010

Transmis au CEVU pour validation

Sujets de thèses 2010

- **15 janvier 2010** : Sollicitation des Enseignants chercheurs avec transmission d'un modèle de fiche normalisée (annexée au document). Sollicitation directe par l'Ecole Doctorale et Sollicitation relayée par les Centres de recherche,
- **08 février 2010** : Date limite de dépôt des fiches de thèse auprès de la direction du Centre de Recherche du ressort (ERT Patrimoine ; UMR LISA ou SPE).
 - Examen des propositions au sein des projets structurants sous l'autorité des responsables ; navettes avec les promoteurs des sujets
 - Validation par la Direction du Centre de Recherche.
- **15 mars 2010** : Date limite de transmission, à l'Ecole doctorale, des fiches de projets résultants par les Directions des Centres de Recherche
- **20 mars 2010** : date limite d'inscription sur le site de l'ED.

Nota ces sujets de thèse serviront

- d'information et d'appel à l'intention des étudiants de l'UCPP souhaitant poursuivre des études en doctorat,
- de publicité pour l'Extérieur (envoi aux autres écoles doctorales par ED_ES),
- de base à l'appel à candidature pour allocations fléchées (s'il est réitéré en 2010 ; l'an dernier la dead line télématique était le 4 avril).
- de base pour la campagne 2010 de candidatures pour contrats doctoraux.

Inscription en 1ère Année de Thèse

1°) Demande d'autorisation préalable

- **1^{er} juin 2010** : Ouverture des préinscriptions 10-11 en thèse. Les dossiers peuvent être téléchargés dans l'espace de l'Ecole Doctorale sur le site de l'Université. Ils peuvent, également, être retirés au Secrétariat de l'Ecole Doctorale.
- **30 juin 2010** : Date limite de dépôt (ou d'envoi par voie postale) du dossier de demande d'autorisation préalable pour 1ère inscription en thèse. Ce dossier sera soit déposé soit adressé au Secrétariat de l'Ecole Doctorale. La constitution du dossier sera vérifiée par l'ED. Les signatures du doctorant et du (des) directeur(s) de thèse doivent être originales (pas de scan ou de photocopie). Le dossier devra comporter les pièces demandées.

Tolérance : l'attestation de réussite en Master 2009-2010 pourra être remise ultérieurement si les résultats n'ont pas encore été proclamés au moment de la remise du dossier.

- **6 juillet 2010** : Transmission des dossiers aux Centres de recherche.
Examen de conformité, avis du Responsable du projet structurant et avis du Directeur du Centre.
- **16 juillet 2010** : date limite du retour des dossiers à l'Ecole doctorale. Les avis défavorables doivent être explicitement motivés.

2°) Inscription administrative

- **20 juillet – 30 septembre 2010** : Inscriptions administratives au pôle d'inscription de la Scolarité centrale (campus Mariani). Toute demande d'inscription *extra tempora* devra être solidement justifiée. Nota : Fermeture du pôle d'inscription du 30 juillet après-midi au 23 août après-midi).
Les dossiers peuvent être téléchargés dans la rubrique formations/s'inscrire sur le site de l'Université (prise de rendez-vous obligatoire). Ils peuvent, également, être retirés au pôle d'inscription de la scolarité centrale.

3°) Candidature pour un contrat doctoral

- **1^{er} juin 2010** : Ouverture de la campagne de candidature pour un contrat doctoral. Les dossiers peuvent être téléchargés dans l'espace de l'Ecole Doctorale sur le site de l'Université. Ils peuvent, également, être retirés au Secrétariat de l'Ecole Doctorale.
Dans son dossier de candidature, le candidat explicitera son projet d'activités complémentaires. Il sera validé par son directeur de thèse.
- **12 juillet 2010** : Date limite de dépôt (ou d'envoi par voie postale, le cachet de la poste faisant foi) du dossier de candidature. Ce dossier sera soit déposé soit adressé au Secrétariat de l'Ecole Doctorale. Aucun dossier *extra tempora* ne sera accepté.
La constitution du dossier sera vérifiée par l'ED. Toutes les signatures doivent être originales (pas de scan ou de photocopie). Le dossier devra comporter toutes les pièces demandées.
- **20 juillet 2010** : Transmission des dossiers aux Centres de recherche pour examen et avis.
- **14 septembre 2010** : Date limite du retour des dossiers et des avis à l'Ecole doctorale.
Tout pré-classement sera assorti de l'exposé explicite des critères sur lesquels il est basé. Les avis défavorables doivent être explicitement motivés. Validation avec ou sans amendement du projet d'activités complémentaires
- **17 septembre 2010** : Réunion du Conseil de l'Ecole Doctorale. Classement des candidatures – Validation en séance de l'extrait de PV concernant le classement.
- **20 septembre 2010** : Transmission du classement au Président de l'Université.
- **1^{er} octobre 2010** : Prise d'effet du contrat doctoral.

Inscription en 2^{ème} ou 3^{ème} Année de Thèse

- **15 juin – 15 juillet 2010** : Dépôt, au secrétariat de l'Ecole Doctorale, du Compte Rendu annuel de thèse pour visa.

- **1^{er} juillet – 30 juillet 2010** : Inscriptions administratives au pôle d'inscription de la Scolarité centrale (campus Mariani). Toute demande d'inscription *extra tempora* devra être solidement justifiée. Nota : Fermeture du pôle d'inscription du 30 juillet après-midi au 23 août après-midi).
Les dossiers peuvent être téléchargés dans la rubrique formations/s'inscrire sur le site de l'Université (prise de rendez-vous obligatoire). Ils peuvent, également, être retirés au pôle d'inscription de la scolarité centrale.

Attention : Renouvellement des Bourses régionales

Note à l'attention des étudiants entrant en 3^{ème} année et boursiers de la CTC (DFER ou ADEC) :

- **1^{er} juin 2010** : Dossier à télécharger sur le site de l'Ecole doctorale ou à demander à la CTC. Le dossier doit être rempli en deux exemplaires originaux.
- **1^{er} juillet 2010** : Date limite de dépôt (ou d'envoi) d'un exemplaire au Secrétariat de l'Ecole Doctorale
- **15 juillet 2010** : Date limite d'envoi du second exemplaire à Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse – Direction de la Formation, de l'Enseignement et de la Recherche – Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – B.P. 215 – 20187 AJACCIO Cedex 1

Inscription en 4^{ème} Année de Thèse et au-delà

1°) Demande de dérogation à la durée

- **15 juin – 15 septembre 2010** : Dépôt, au secrétariat de l'Ecole Doctorale, de la demande de dérogation à la durée.

2°) Inscription administrative

- **1^{er} juillet – 30 septembre 2010** : Inscriptions administratives au pôle d'inscription de la Scolarité centrale (campus Mariani). Toute demande d'inscription *extra tempora* devra être solidement justifiée. Nota : Fermeture du pôle d'inscription du 30 juillet après-midi au 23 août après-midi).
Les dossiers peuvent être téléchargés dans la rubrique formations/s'inscrire sur le site de l'Université (prise de rendez-vous obligatoire). Ils peuvent, également, être retirés au pôle d'inscription de la scolarité centrale.
- **Tolérance d'usage** : les doctorants devant soutenir leur thèse avant les congés d'hiver (18 décembre ?) sont exemptés d'inscription au titre de l'année 2010-2011.

Réunion de Rentrée de l'Année 2010 - 2011

Très probablement : Jeudi 21 octobre 2010